## **CASTEL AUFFRET**

## PAR CLAUDE BERGER ET FRANÇOIS SALLOU

Pour Fréminville<sup>1</sup> Castel Auffret est qualifié de château bâti, dit-on, par un seigneur nommé Auffret, qui probablement était un ancien comte de Goëllo ou du moins un chef du pays qui constitua ce comté.

Selon cet auteur on ne peut fixer précisément l'époque de sa construction mais il y a apparence, ajoutet-il, que ce fut à la fin du neuvième ou au commencement du dixième siècle.

Il fait remonter l'édification de cette structure aux premiers âges de la fortification à muraille maçonnées en Bretagne, consistant en un retranchement fort élevé servant de base à ses murs et qui a une figure (rectangulaire). Vers la partie ouverte de cette espèce de parallélogramme, s'élève un keep ou butte artificielle, au sommet de laquelle on voit les restes d'une forte tour hexagone qui était le donjon, le lieu qu'habitait le seigneur de cette forteresse, et qui était aussi la principale défense. Le tout est environné d'un fossé profond.

Selon Régis de Saint-Jouan<sup>2</sup> cette première « tradition » ne daterait que des années 1837.

Elle fut reprise par Jollivet<sup>3</sup> en 1854. Notons que la description de Coz Castel, en Plounez, qui fut faite par les auteurs anciens correspond à celle du Castel Auffret. Cette anomalie fut relevée par La Messelière<sup>4</sup>.

Dans ce même numéro des Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord., en 1878, un article de M. Clouet<sup>5</sup> professeur au lycée de Saint-Brieuc évoquait l'occupation de Bourbriac par les Danois, occupation que rappellerait le micro toponyme liors-Normann ainsi que le nom de ce tumulus, Danouédic<sup>6</sup>. Selon cet auteur les Normands occupèrent Bourbriac pendant une dizaine d'années. Ils incendièrent le Poul-Briac et furent chassés à la suite d'une grande bataille qu'Alain Le Grand situe à Plourivo. Sur les hautes berges du Trieux, Castel Offret en marquerait encore le champ, dit-il, c'est-à-dire sur une rivière qui mène droit à Bourbriac.

Il est évident que ces propos devraient être étayés par l'expertise des objets cités. Nous ne pouvons en dire plus. Mais il est certain, aussi, que si les danois sont venus dans notre région ils n'ont pas pu ne pas remonter la rivière Trieux qui constitue la principale voie maritime pénétrante du Trégor.

D'autant qu'ils auraient remonté la rivière de Tréguier. Tréguier en a gardé le souvenir avec la tour romane d'Hasting! Mais: si Hasting est un chef normand bien attesté, rien ne prouve, comme l'affirme la troisième vie de saint Tudual, qu'il ait fréquenté les eaux du Jaudy. Ce texte, de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, est tout à fait incontrôlable, écrit Jean-Christophe Cassard<sup>2</sup>, même si en 1954 fut découvert dans la rivière de Tréguier un anneau présumé Viking.

Reprenons cet auteur : la région de Dol et de Saint-Brieuc a vu l'établissement de communautés norroises pendant une génération environ. Les sites recherchés pour cette implantation sont tous en bordure de mer ou à proximité d'une rivière...les normands étaient marins dans l'âme et ne s'éloignaient guère de la frange littorale. Il ne nous semble pas que Catsel-Auffret, situé sur le plateau, jouxtant la voie de communication, bifurquant au niveau des gués de Frynaudour, puisse correspondre à cette observation. Un sondage circonstancié devrait pouvoir déterminer si le keep a bien supporté une tour géométrique en pierre. Cette étude reste à faire. Elle est même urgente du fait que toute la structure peut être aisément détruite par les engins mécaniques modernes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> REMINVILLE (M. le cher. de), Antiquités de la Bretagne, Côtes-du-Nord, rééd. Le Portulan de l'édition de 1837, pp. 86-89.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> SAINT-JOUAN (R. de), Dictionnaire des communes – Département des Côtes-du-Nord, Conseil général des Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, 1990, p.550.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> JOLLIVET (B.), Les Côtes-du-Nord, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département, Saint-Brieuc, 1850, t.I, p.295.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> FROTIER DE LA MESSELIERE, SEmCdN., t.LXV, p.71

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> CLOUET, « Notice sur un tumulus danois dans les Côtes-du-Nord »,. SEmCdN., t.XV, 1878, pp.14 et suiv.)

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> 9,0 km SO.

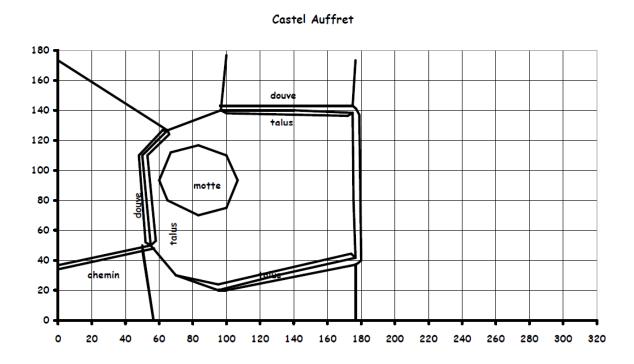
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CASSARD (J.C.), Le siècle des Vikings en Bretagne, édit. Gisserot, 1996, p.66.

ARSSAT 2008 Document

Pour Bernard Tanguy<sup>8</sup> cette tradition reste difficile à établir : « Des érudits<sup>9</sup> ont voulu au siècle dernier, localiser une bataille décisive livrée en 936 par le chef breton Alain Barbetorte au chef normand Incom, retranché dans l'enceinte fortifiée de Castel-Auffret, bataille que commémoreraient les croix du haut Moyen Âge de Lancerff et de La Chapelle neuve »

Il poursuit : « Mais, outre que l'inscription que porte cette dernière, (la croix de La Chapelle neuve) aujourd'hui dans le cimetière de l'église, reste énigmatique et que le village de Kericun ne rappelle pas le nom d'Incom, mais l'anthroponyme vieux-breton Ricun, le retranchement de Castel-Auffret, avec sa motte, serait d'époque féodale. Il devrait sa dénomination à un seigneur de ce nom, dont les descendants eurent de 1220 à 1246 des démêlés avec l'abbaye de Beauport, pour s'être approprié une pêcherie de saumons, concédée en 1202 aux moines, avec deux moulins, par Conan, frère du comte de Goëlo, Alain. Cette pêcherie était établie dans le Leff, près du « pont de Plourivo » au sud de Kermaria. »

La comparaison avec d'autres retranchements Vikings existant tel ceux de, Saint-Suliac, de Trans, la Tour Solidor, proches de milieux humides, d'une part, et celle de Castel-Auffret sur le plateau de 80 mètres d'altitude semble contre-indiquer définitivement une origine Viking. Nous sommes en présence d'un site à motte avec basse-cour de plan pentagonal. L'étude du parcellaire fait apparaître que la structure est postérieure à la voie antique menant de Paimpol au gué du Leff sous Frynaudour.



<sup>8</sup> TANGUY (B.), Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes d'Armor, Douarnenez, 1992, p.225.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le terme « érudit » à un sens péjoratif chez les Universitaires. Encore plus l'expression « érudit local »